

Dossier : inscription & réinscription

2018/2019



DANSE

CONTACTS

Accordances

10 avenue Brizeux 35740 Pacé
02.99.60.23.76
accordances.secretariat@orange.fr

Syrenor

Place Jane Beusnel 35760 Montgermont
02.99.68.84.11
www.syrenor.fr

TARIFS 2018-2019

Tarification à partir des quotients familiaux mensuels

Revenu fiscal de référence 2016 (avis d'imposition 2017)/12mois / nombre de part(s) fiscale(s)

Mon quotient (QF) : _____ / 12 / _____ = _____

***SYEC** : habitants des communes adhérentes à la compétence **Enseignement Culturel** du Syrenor : La Chapelle des Fougeretz, Gévezé, Montgermont, Pacé et Parthenay de Bretagne.

** Les tarifs extérieurs ne bénéficient pas des financements de ces communes.

Parcours	Tarifs SYEC*					Tarifs extérieurs**
	Q1 QF < 600€	Q2 600€ < QF < 900€	Q3 900€ < QF < 1200€	Q4 1200€ < QF < 1400€	Q5 1400€ < QF	
Bébé danse par semestre	64 €	71 €	77 €	84 €	91 €	156 €
Eveil	128 €	141 €	154 €	168 €	182 €	301 €
Initiation	168 €	186 €	203 €	222 €	240 €	312 €
Observation 1 ^{er} cycle	184 €	204 €	223 €	244 €	265 €	331 €
Élémentaire 2 ^{ème} cycle	201 €	222 €	243 €	266 €	288 €	343 €
Approfondissement						
Adultes	251 €	272 €	293 €	316 €	338 €	393 €

- Le paiement par prélèvement au 8ème est applicable à partir d'un tarif annuel supérieur ou égal à 202 €
- Le paiement par prélèvement au trimestre est applicable à partir d'un tarif annuel supérieur ou égal à 125 €.

Les tarifs sont consultables sur le site internet du Syrenor : www.syrenor.fr

Un peu d'aide pour financer mes cours

Dispositif « Sortir »

Aide financière pour les familles domiciliées dans les communes adhérentes à ce dispositif.

Fonctionnement : la carte Sortir est à présenter lors de l'inscription à l'école pour le calcul automatique du montant de l'aide et du restant dû.

Ouverture de dossier : contacter le CCAS de votre commune.

+ d'infos sur : www.sortir-rennesmetropole.fr

Chèques vacances : règlement possible par chèques vacances.



CURSUS & HORAIRES DES COURS

DU 17 SEPTEMBRE 2018 AU 5 JUILLET 2019

Les cours débiteront à partir du 17 septembre et seront assurés sur l'année selon le calendrier scolaire.

Le spectacle de fin d'année aura lieu les 22 ou 23 juin 2019, selon les esthétiques.

Bébé danse

Montgermont	Vendredi	9h45-10h30
-------------	----------	------------

Cycle d'éveil (Grande section-CP)

Gévezé	Mardi	17h00-17h45
--------	-------	-------------

Montgermont	Mercredi	14h00-14h45
-------------	----------	-------------

Pacé	Jeudi	17h00-17h45
------	-------	-------------

Montgermont	Samedi	10h30-11h15
-------------	--------	-------------

Cycle d'initiation (CE1-CE2)

Gévezé	Jeudi	17h00-18h00
--------	-------	-------------

La Chapelle des Fougeretz	Mardi	17h45-18h45
---------------------------	-------	-------------

Montgermont	Mercredi	14h45-15h45
-------------	----------	-------------

Pacé	Jeudi	17h45-18h45
------	-------	-------------

Danse classique

Observation 1 ^{er} cycle (CE2-CM2)		Mercredi	15h45-17h00
---	--	----------	-------------

Elémentaire 2 ^{ème} cycle - Supérieur	Montgermont	Samedi	11h15-12h45
--	-------------	--------	-------------

Adulte		Vendredi	10h30-11h45
--------	--	----------	-------------

Danse modern jazz

Observation (CE2-CM2)		Mardi	17h45-19h00
-----------------------	--	-------	-------------

Observation (6 ^{ème} -4 ^{ème})	Gévezé	Jeudi	18h00-19h15
---	--------	-------	-------------

Elémentaire 2 ^{ème} cycle (6 ^{ème} -3 ^{ème})		Mardi	19h00-20h30
--	--	-------	-------------

Adulte	Pacé	Vendredi	15h00-16h15
--------	------	----------	-------------

Danse contemporaine

Observation 1 ^{er} cycle (CE2-CM2)	La Chapelle des Fougeretz	Mardi	18h45-20h00
---	---------------------------	-------	-------------

		Samedi	9h30-10h45
--	--	--------	------------

Elémentaire 2 ^{ème} cycle (6 ^{ème} -3 ^{ème})	Pacé	Samedi	10h45-12h15
--	------	--------	-------------

Supérieur (lycée)		Jeudi	18h45-20h15
-------------------	--	-------	-------------

PIÈCES À FOURNIR AUX INSCRIPTIONS

1 formulaire d'inscription complété et signé recto/verso	1 certificat médical pour valider l'aptitude physique à la pratique de la danse	82€ par inscription, par chèque bancaire libellé à l'ordre de « Trésor Public - Syrenor» et/ou par chèques-vacances en cours de validité et/ou par le dispositif Sortir (droit d'inscription inclus dans le tarif annuel)	1 copie de l'avis d'imposition 2017
Copie d'attestation Allocation Rentrée Scolaire 2018 (fournir l'A.R.S dès réception)	1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, électricité, téléphone...)	Fiche de prélèvement automatique et un IBAN, à retourner au plus tard fin septembre 2018	Copie de la carte étudiante ou de demandeur d'emploi (dispense du tarif adulte pour étudiant et demandeur d'emploi de - de 25 ans)
			1 attestation d'assurance en responsabilité civile

LIEUX DE COURS

GÉVEZÉ

LE MARDI : salle de motricité de l'école Léonard de Vinci

LE JEUDI : L'Escale

LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ

Salle de motricité de l'école maternelle Georges Martinais

PACÉ

Salle au rez-de-chaussée de la Métairie (face à la médiathèque)

MONTGERMONT

Espace Evasion - Salle Houat
Salle annexe des Courtines



HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
du 25 juin au 6 juillet & du 27 août au 8 septembre	16h-19h	16h-19h	14h-19h	16h-19h	16h-19h
du 10 au 28 septembre		16h-18h	14h-18h	16h-18h	14h-18h

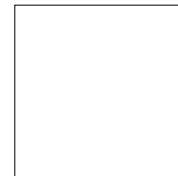
Ouverture exceptionnelle le samedi 30 juin de 9h30 à 12h30

FORUMS DES ASSOCIATIONS

1^{er} septembre :
LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ
GÉVEZÉ
MONTGERMONT

7 septembre :
PARTHENAY-DE-BRETAGNE

8 septembre :
PACÉ



Formulaire d'Inscription 2018-2019

Responsable légal

Nom :	Tél. Domicile :
Adresse :	Tél. Pro :
	E-mail :
Profession :	Assurance RC :
	N de contrat :

Responsable légal 2

Nom :	Tél. Domicile :
Adresse :	Tél. Pro :
	E-mail :
Profession :	Assurance RC :
	N de contrat :

ELEVE

Nom :	Tél. Domicile :
Adresse :	Tél. Mobile :
	E-mail :
Date naiss. :	Niveau scolaire :
Lieu naiss. :	Etab. scolaire :

Indiquez ci-dessous les cours auxquels vous souhaitez éventuellement vous inscrire

Pièces à fournir :

82 Euros par inscription, par chèque bancaire ou chèque-vacances, 1 copie de l'avis d'imposition 2017, 1 attestation d'assurance en responsabilité civile (en cours de validité), 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture électricité, eau...), 1 attestation Allocation Rentrée Scolaire 2017, 1 attestation Allocation Rentrée Scolaire 2018 (dès réception), 1 copie de la carte d'étudiant (dispense de tarif adulte pour étudiant), 1 copie de la carte demandeur d'emploi (moins de 25 ans), 1 fiche de prélèvement automatique et un IBAN (le cas échéant), 1 certificat médical pour les danseurs, présentation de la carte 'Sortir' le cas échéant à partir du 4 septembre 2018.

Date et signature du responsable légal :

DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX INSCRIPTIONS

Madame ou Monsieur.....atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur.

MODALITES DE PAIEMENTS

Le montant annuel de l'inscription est de : €

Le règlement des droits d'inscription (82€) se fera : le jour de l'inscription au secrétariat par chèque libellé à l'ordre du "Trésor Public"

Le règlement des frais de scolarité se fera :

- A l'inscription
- Par le dispositif Sortir
- Par chèque bancaire ou Chèques Vacances sur présentation de la facture (Règlement à envoyer directement au "Trésor Public")
- Par prélèvement automatique (**Choix possible jusqu'a fin septembre 2018**)
 - En 3 fois (15 octobre, 15 janvier, 15 avril) à partir d'un montant annuel égal ou supérieur à 127 €
 - En 8 fois à partir d'un tarif annuel égal ou supérieur à 202€ (paiement mensuel d'octobre à mai)

DECHARGE PARENTALE

Je soussigné(e):.....

Responsable légal(e) de :.....

- Autorise mon enfant à venir et à rentrer seul.
- N'autorise pas mon enfant à venir et à rentrer seul.

=> M'engage à vérifier la présence effective des enseignants à chaque début de cours.

=> Autorise l'Ecole de Musique et de Danse "Accordances-Syrenor" à prendre toute mesure d'urgence en cas d'accident.

=> Accepte les dispositions particulières indiquées ci-dessus.

Date et signature (précédées de la mention "lu et approuvé")

ALLOCATION DE RENTREE SCOLAIRE

- Bénéficie de l'allocation de rentrée scolaire
- Ne bénéficie pas de l'allocation de rentrée scolaire

DROITS DE CESSION A L'IMAGE

Je soussigné(e).....parent de l'élève autorise le Syrenor à photographier mon enfant et à utiliser ces photos pour les besoins de l'école de musique "Accordances-Syrenor" (affiches) ou de la collectivité (parution dans une revue locale, Facebook).